

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 juillet 2026

Le président Stève EHRMANN ouvre l'assemblée générale ordinaire à 20 h 00.

Approbation du PV de l'AG ordinaire du 17/07/2025

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité.

Approbation du PV de l'AG électorale du 03/07/2025

Le procès-verbal de l'assemblée générale électorale du 3 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral du président

La saison s'est terminée à plus de 6000 licenciés pour la première fois. L'augmentation est chez les adultes et non chez les jeunes, ce qui est une surprise. L'augmentation est généralisée dans la ligue Grand Est.

Le CODEP est tenu par six personnes avec les activités les plus importantes à savoir le circuit jeunes, les interclubs, les championnats départementaux et les officiels techniques.

Les tournois ont fait le plein sur la majeure partie de la saison, il faudra voir si la tendance de fin de saison, avec une baisse sur des tournois qui faisaient habituellement le plein, se généralise ou non. La ligue ayant supprimé la règle des 100 kilomètres entre deux tournois, il n'y a plus la possibilité de limiter. Hormis la bonne entente entre les clubs, pour définir ses dates, le CODEP n'a aucun levier.

La question pour la saison à venir est de savoir comment les organisateurs vont appréhender la réduction du scoring de 2 sets de 21 à 2 sets de 15. La problématique se pose également sur les interclubs.

L'ASPTT Strasbourg apporte un titre en Top 12 à l'occasion des finales de la saison 2025-2026.

Le départ à la retraite de Valérie SABIGNO au 30 septembre 2026 contraint le CODEP à s'appuyer sur BadNet et BadAsso.

Bilan des commissions

Commission officiels techniques

2 formations arbitre ligue accrédité :

- 24 arbitres formés en décembre 2025 ;
- 20 arbitres formés en février 2026.

2 examens arbitres ligue accrédité :

- 8 arbitres validés en novembre 2025 ;
- 7 arbitres validés en avril 2026 ;

L'examen prévu en juin 2026 à l'occasion du tournoi jeunes du CEBA a dû être annulé. Les huit candidats pourront se repositionner sur les dates prévues lors de la saison 2026-2027.

3 formations GEO1 :

- 8 personnes formées en septembre 2025 ;
- 7 personnes formées en mars 2026 ;
- 5 personnes formées en juin 2026.

1 formation GEO2 :

- 6 personnes formées en janvier 2026.

5 examens GEO2 :

- 3 examens lors des championnats départementaux ;
- 2 examens lors des finales du circuit jeunes.

Commission compétition

Fréquentation stable sur les différents championnats.

Indemnité forfaitaire de 150 € par jour au club. L'ensemble des frais de bouche des officiels techniques sont pris en charge par le CODEP.

Le CODEP s'occupe de la réservation de la salle et de la mise à disposition des chaises et des tables pour les championnats départementaux sénior et vétérans qui se tiendront au gymnase Herrade.

Commission jeunes

Les intercodeps jeunes ont été annulés au dernier moment du fait de l'épisode de canicule.

Deuxième place du CODEP 67 au championnat de France jeunes :

- 5 médailles d'or ;
- 2 médailles d'argent ;
- 4 médailles de bronze.

Les tournois jeunes continuent d'intéresser les clubs. Les cinq clubs qui ont organisé un tournoi cette saison se portent candidat pour organiser au moins un tournoi la saison prochaine.

Commission interclubs

160 équipes, 16 équipes de plus par rapport à la saison passée. Une cinquième division a été créée pour l'occasion.

17 équipes en vétéran, 2 équipes de plus par rapport à la saison passée. La finale des vétérans s'est tenue à Lingolsheim avec 14 équipes.

Commission CORPO

À nouveau 19 équipes, avec une finale pour l'ensemble des équipes. Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg ont été battu en finale par le Crédit Mutuel.

Le championnat CORPO est ouvert à tous. Si un joueur n'est pas licencié dans un club, il est licencié au club CORPO 67.

Commission loisirs

Des Yes We Bad sont organisés dans différents secteurs en fonction de la volonté des clubs.

Évolution de la compétition circuit jeunes pour la saison à venir

Les séries seront découpées afin de privilégier les poules de quatre pour permettre un maximum de temps de jeu aux joueurs à la suite de la réforme du comptage de points.

Compte financier 2025 + présentation des budgets prévisionnels 2026

Bénéfice de 203 € pour l'année 2025.

La dotation ANS pour les clubs et les comités va diminuer.

Compte-rendu des réviseurs aux comptes

Le quitus est donné est l'unanimité.

Cédric LENTZ, Victor TALBOT et Elodie LOZANO se représentent. Validé à l'unanimité.

Évolution du timbre CODEP pour la saison prochaine

Le timbre CODEP n'évoluera pas pour la saison prochaine et restera à 5 € par licencié.

Désignation des délégués du comité pour l'AG de la LGEBaD

Clotilde de LOURTIOUX

Virginie PIERROT

Geoffroy BALAYN

Stève EHRMANN

Mickaël OUDOT

Alice VINH

Victor TALBOT

Denis SCHNEIDER

Points divers

Aucune question n'a été posée par e-mail.

L'assemblée générale est levée par le président à 22 h 10.

Procès-verbal établi par :

Geoffroy BALAYN Secrétaire général du CODEP67	Steve EHRMANN Président du CODEP67
--	---

Procès-verbal de l'assemblée générale élective du 2 juillet 2026

Le président Stève EHRMANN ouvre l'assemblée générale électorale à 22 h 15.

Élection au comité du CODEP

Denis SCHNEIDER souhaite intégrer le comité. La candidature est validée à l'unanimité.

L'assemblée générale est levée par le président à 22 h 20.

Procès-verbal établi par :

Geoffroy BALAYN Secrétaire général du CODEP67	Steve EHRMANN Président du CODEP67
--	---